

Chronologie 2013

Relevé des principaux faits marquants de la politique européenne

Cécile Barbier

Janvier

1^{er} janvier : L'Irlande prend la présidence irlandaise du Conseil de l'Union européenne. Selon elle, la priorité principale de l'Union doit être de stimuler une croissance créatrice d'emplois. Cette croissance ne peut se développer qu'en se fondant sur une stabilité économique.

1^{er} janvier : Le pacte budgétaire est entré en vigueur. Selon le site du Conseil européen, « [c]e traité vise à renforcer la discipline budgétaire dans la zone euro grâce à la 'règle d'or' et au mécanisme de correction automatique » (<http://www.european-council.europa.eu/home-page/highlights/fiscal-compact-enters-into-force-on-1-january-2013?lang=fr>).

3 janvier : Le Fonds monétaire international (FMI), dans un document présenté lors de la réunion annuelle de l'American Economic Association (AEA), étudie la relation entre les erreurs de prévision de croissance et l'assainissement budgétaire pendant la crise. Selon ce document, « les prévisionnistes ont nettement sous-estimé l'augmentation du chômage et la baisse de la demande intérieure associée à la consolidation budgétaire » (<http://www.imf.org/external/pubs/ft/wp/2013/wp1301.pdf>).

8 janvier : Le rapport 2012 de la Commission européenne sur l'évolution de l'emploi et de la situation sociale en Europe est alarmiste. Cinq ans après le début de la crise et le retour de la récession en Europe en 2012, le chômage atteint des records, le revenu des ménages est en baisse et le risque de pauvreté ou d'exclusion augmente (<http://ec.europa.eu/social/BlobServlet?docId=9604&langId=en>).

de jeter les bases d'une Union européenne plus solidaire (<http://www.etuc.org/fr/presse/la-ces-f%C3%AAtes-ses-40-ans-c%C3%A9l%C3%A9brer-le-pass%C3%A9-regarder-vers-lavenir#.UyGTmF6HZCY>).

29/30 janvier : Évaluation de la « dimension démocratique » du Semestre européen lors de la « Semaine parlementaire européenne ».

Février

1^{er} février : Le Médiateur européen rejette une plainte contre la Banque centrale européenne, présentée en 2012 par Corporate Europe Observatory (CEO). Selon CEO, l'adhésion du président de la BCE au Groupe des Trente, un groupe de pression représentant et servant des intérêts financiers privés, est incompatible avec l'indépendance, la réputation et l'intégrité de la BCE ; CEO réclamait donc que la BCE demande à son président de se retirer du groupe. Le Médiateur a rejeté l'allégation de CEO mais indique qu'étant donné les réponses inadéquates de la BCE au plaignant, il était légitime que ce dernier fasse part de ses préoccupations. Le Médiateur émet deux suggestions. Pour garantir la transparence, la BCE devrait également signaler sur son site Internet que son président est membre du Groupe des Trente. Compte tenu de sa visibilité et de ses responsabilités accrues, la BCE devrait prendre les mesures nécessaires pour améliorer la qualité de sa communication avec le public (Affaire : 1339/2012/FOR).

7-8 février : Le Conseil européen parvient à un accord sur le cadre financier pluriannuel pour la période 2014-2020. Il porte sur un niveau de 960 milliards d'euros en crédits d'engagement (CE), soit une diminution du plafond de dépenses global de 3,4 % par rapport au cadre financier pluriannuel (CFP) pour 2007-2013, et de 908,4 milliards d'euros en crédits de paiements (CP) à comparer aux 942,78 milliards dans le cadre financier pluriannuel 2007-2013.

Lors de ce Conseil européen, les principes de la politique commerciale sont adoptés sans publicité en raison de la dramatisation des négociations du CFP. Ces principes consistent en la multiplication d'accords de libre-échange entre l'Union et ses partenaires. Selon les conclusions du Conseil européen, « on estime qu'un programme ambitieux dans le

domaine du commerce peut se traduire à moyen terme par un accroissement global de 2 % en termes de croissance du PIB et par la création de deux millions d'emplois ». EUCO 37/13 et EUCO 3/13.

13 février : Ouverture des négociations entre l'Union européenne et les États-Unis en vue de la conclusion d'un Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP), MEMO/13/95 (http://europa.eu/rapid/press-release_MEMO-13-95_fr.htm).

14 février : La Commission européenne présente un projet de directive relatif à la taxe sur les transactions financières (TTF), à laquelle prendront part 11 États membres de l'Union européenne dans le cadre d'une coopération renforcée (la France, l'Allemagne, la Belgique, l'Autriche, la Slovaquie, le Portugal, la Grèce, la Slovaquie, l'Italie, l'Espagne et l'Estonie), IP/13/115 (http://europa.eu/rapid/press-release_IP-13-115_fr.htm).

14 février : Les chiffres sur la croissance publiés par Eurostat reflètent les conséquences de plus en plus précises de la crise sur l'économie de la zone euro. En effet, avec une baisse respective de leur PIB de 0,6% et de 0,5 %, la zone euro et l'UE 27 étaient en récession au quatrième trimestre 2012 par rapport au trimestre précédent. 24/2013

15 février : Message de l'OCDE au G20 : les réformes structurelles sont plus importantes que jamais pour le retour d'une croissance forte et équilibrée. Economic Policy Reforms. Going for Growth 2013, OCDE (<http://www.oecd.org/eco/growth/going-for-growth-2013.htm>).

19 février : La Commission européenne publie une nouvelle version du guide sur les services d'intérêt économique général (SIEG) (http://ec.europa.eu/competition/state_aid/overview/public_services_en.html).

19 février : Publication du rapport annuel du Comité de la protection sociale (CPS) (<http://ec.europa.eu/social/BlobServlet?docId=9760&langId=en>).

20 février : La Commission européenne adopte un « train de mesures sur les investissements sociaux ». Ce « paquet » vise à moderniser les

.....

systèmes de protection sociale et à faire de l'investissement social une priorité, IP-13-125 (http://europa.eu/rapid/press-release_IP-13-125_fr.htm).

La Confédération européenne des syndicats (CES) a pour sa part regretté l'absence de financement additionnel et spécifique (<http://www.etuc.org/a/10863>).

22 février : Le Premier ministre letton Valdis Dombrovskis annonce une demande formelle auprès de la Commission européenne pour entrer dans la zone euro.

25 février : La Commission européenne lance, conformément à son plan d'actions visant à lutter contre la fraude et l'évasion fiscales, deux consultations publiques sur des mesures spécifiques qui pourraient améliorer la perception de l'impôt et garantir un meilleur respect des obligations fiscales dans l'ensemble de l'Union. La première porte sur l'élaboration d'un code européen du contribuable qui clarifierait les droits et obligations des contribuables et des administrations fiscales. La deuxième concerne un numéro d'identification fiscal (TIN) européen, qui faciliterait l'identification des contribuables dans l'Union (http://ec.europa.eu/taxation_customs/common/consultations/tax/2013_eutin_en.htm).

28 février : Le Conseil Emploi, Politique sociale, Santé et Consommateurs (EPSCO) a « entendu une présentation du programme de travail du Comité de l'emploi et du Comité de la protection sociale ». Selon le programme de travail, le Comité de la protection sociale (CPS) travaillera sur le financement des systèmes de protection sociale et sur l'efficacité et l'efficience des dépenses de protection sociale. Dans le cadre du Semestre européen, la coopération entre le CPS et les autres Comités (EMCO, le Comité pour l'emploi, CPE, le Comité de politique économique et CEF, le Comité économique et financier) sera poursuivie selon les recommandations du Conseil (Affaires générales) de 2012, Communiqué de presse, 6794/13.

Mars

5 mars : Un rapport de la Cour des comptes européenne questionne l'efficacité des dépenses du Fonds social européen (FSE) en faveur des travailleurs âgés. Se basant sur 6 des 117 programmes opérationnels relevant du FSE, qui représentent 222 millions d'euros et concernent 4 États membres (l'Allemagne, l'Italie, la Pologne et le Royaume-Uni), les auditeurs externes de la Cour constatent que ni les États membres ni la Commission ne sont à même de déterminer les montants exacts dévolus aux travailleurs âgés, ni même le nombre de travailleurs âgés ayant trouvé un emploi après avoir bénéficié d'une action financée par le FSE, ECA/13/7 (http://europa.eu/rapid/press-release_ECA-13-7_fr.htm).

13 mars : Le Parlement européen rejette le cadre financier pluriannuel (CFP), adopté par le Conseil européen de février. Adoptée par 506 voix contre 136, la résolution donne cependant « un mandat fort à son équipe de négociation afin de conduire des négociations sur un paquet général qui comprenne, outre le CFP, une révision complète et obligatoire, une souplesse générale la plus grande et un accord sur les ressources propres et qui garantisse l'unité du budget de l'Union ». P7_TA(2013)0078 ([http://www.europarl.europa.eu/meetdocs/2009_2014/documents/ta/13/03/2013%20-%200078/p7_ta-prov\(2013\)0078_fr.pdf](http://www.europarl.europa.eu/meetdocs/2009_2014/documents/ta/13/03/2013%20-%200078/p7_ta-prov(2013)0078_fr.pdf)).

14 mars : À la veille du Sommet européen des 14 et 15 mars, la Confédération européenne des syndicats (CES) organise une action syndicale européenne contre l'austérité et pour l'emploi des jeunes (www.etuc.org/fr/14-mars-2013-action-syndicale-europ%C3%A9enne).

14-15 mars : Le Conseil européen tient un débat sur la situation économique et sociale européenne et fixe les orientations pour la politique économique de l'UE et des États membres pour 2013. L'accent devrait être placé sur la mise en œuvre des décisions et leur prise en compte dans les programmes nationaux de réforme (PNR) ainsi que dans les programmes de stabilité et de convergence (PSC) des États membres. Ces derniers devraient concilier des mesures de court terme, répondant à des besoins en investissements publics productifs, avec les objectifs de discipline budgétaire, EUCO 2313.

16 mars : Le gouvernement chypriote accepte un prêt de l'Union européenne et du Fonds monétaire international de 10 milliards d'euros en contrepartie d'une taxe sur tous les dépôts de toutes les banques.

19 mars : Le Parlement chypriote rejette le plan.

20 mars : La Commission européenne présente deux nouvelles communications exposant les prochaines étapes du projet de réalisation d'une Union économique et monétaire (UEM) véritable et approfondie. Pour Olli Rehn, Vice-président de la Commission chargé des Affaires économiques et monétaires et de l'euro, « Avec ces deux communications, la Commission s'appuie sur les avancées majeures réalisées en matière de coordination des politiques budgétaires pour mettre en place un cadre favorisant des réformes structurelles mieux coordonnées. Notre objectif est clair : aider les pays de l'Union à concevoir et à mettre en œuvre de meilleures réformes, plus tôt et plus rapidement, en vue de favoriser la croissance économique, la compétitivité et la création d'emplois », IP/13/248 (http://europa.eu/rapid/press-release_IP-13-248_fr.htm).

21 mars : En menaçant de couper le 25 mars la ligne de crédit maintenant à flot le système chypriote, la Banque centrale européenne (BCE) presse le gouvernement à s'accorder sur la mise en œuvre d'un programme avec l'UE et le Fonds monétaire international (FMI) (<http://www.ecb.europa.eu/press/pr/date/2013/html/pr130321.en.html>).

21 mars : Le Premier ministre écossais, Alex Salmond, annonce l'organisation d'un référendum sur l'indépendance de l'Écosse le 18 septembre 2014.

25 mars : Parmi les conditions imposées à Chypre pour bénéficier du prêt de 10 milliards d'euros, l'Eurogroupe et le FMI imposent des pertes sur les dépôts non garantis, supérieurs à 100 000 euros. Il s'agit de la première mise à contribution des épargnants, le « bail-in ». *Eurogroup Statement*, 25 mars 2013 (http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_Data/docs/pressdata/en/ecofin/136487.pdf).

25 mars : Le Premier ministre britannique, David Cameron, affirme la préférence nationale au Royaume-Uni vis-à-vis des travailleurs européens installés sur le territoire, notamment en matière d'accès au système de

santé, au logement social ou encore aux allocations de chômage. En réponse à la crise, il souhaite introduire un nouveau système qui donnerait la priorité aux britanniques en matière de droits sociaux (<http://www.number10.gov.uk/news/immigration-speech-cameron/>).

27 mars : Dès 2011, la revue britannique *The Lancet* avait lancé un cri d'alarme en mettant en évidence les dégâts en terme de santé des politiques menées en Grèce, un constat réitéré dans une nouvelle publication (<http://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736%2813%2960102-6/abstract>).

Avril

4 avril : L'Organisation internationale du travail (OIT) s'est déclarée prête à soutenir la Commission européenne dans sa démarche visant à aider les États membres à mettre en place des mécanismes favorables à la garantie pour la jeunesse. L'OIT voit dans ce mécanisme un moyen de réduire le chômage des jeunes tout en relevant les incertitudes quant à l'efficacité d'une mesure dont le coût devrait atteindre entre 0,5 et 1,5 % des PIB nationaux, dans un contexte de récession et de contraintes budgétaires (http://www.ilo.org/global/about-the-ilo/newsroom/news/WCMS_209309/lang--fr/index.htm).

5 avril : La Cour constitutionnelle portugaise rejette plusieurs mesures du budget de l'État pour 2013. Elle juge non conformes à la Constitution la suppression des 14^{ème} mois de salaire versés aux fonctionnaires et aux retraités, ainsi qu'une mesure instaurant un prélèvement sur les allocations de chômage et de maladie. Selon le Président de la Cour, « Ce sont les lois qui doivent se conformer à la Constitution et non pas l'inverse ».

7 avril : À la suite de la décision de la Cour constitutionnelle portugaise, la Commission européenne publie un communiqué prenant acte de la décision du gouvernement portugais et compte sur un « consensus » sur les réformes, MEMO/13/307 (http://europa.eu/rapid/press-release_MEMO-13-307_en.htm).

10 avril : La Commission européenne publie les résultats de son bilan approfondi dans le cadre du mécanisme d'alerte de la procédure

concernant les déséquilibres macroéconomiques (PDM). Elle considère que onze pays connaissent des déséquilibres non excessifs, à savoir la Belgique, la Bulgarie, le Danemark, la France, l'Italie, la Hongrie, Malte, les Pays-Bas, la Finlande, la Suède et le Royaume-Uni tandis qu'elle estime ces déficits excessifs pour l'Espagne et la Slovénie, IP/13/313 ([http:// europa.eu/rapid/press-release_IP-13-313_en.htm](http://europa.eu/rapid/press-release_IP-13-313_en.htm)).

11 avril : Selon le rapport de la Commission européenne sur les relations industrielles, publié uniquement en anglais, « Il est primordial que les représentants des travailleurs et des employeurs (les « partenaires sociaux ») participent aux réformes engagées par les gouvernements, étant donné que les solutions issues du dialogue social sont souvent plus largement acceptées par les citoyens, plus faciles à mettre en pratique et moins susceptibles de susciter des conflits. Des accords consensuels faisant intervenir les partenaires sociaux permettent donc de garantir la viabilité à long terme des réformes économiques et sociales », IP/13/321 (http://europa.eu/rapid/press-release_IP-13-321_en.htm).

14 avril : Élection en Croatie des 12 députés européens en préalable à l'adhésion à l'UE le 1^{er} juillet 2013. Seuls 20,79 % des Croates ont voté.

26 avril : Dans son rapport annuel, la Cour de Justice de l'UE évoque les liens entre le traité établissant le mécanisme européen de stabilité (MES) et la Charte des droits fondamentaux. Selon la Cour, quand ils créent un mécanisme de stabilité tel que le traité MES pour l'institution duquel le traité sur l'Union européenne (TUE) et le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE) n'attribuent aucune compétence spécifique à l'Union, « les États membres ne mettent pas en œuvre le droit de l'Union, de sorte que la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, qui garantit à toute personne une protection juridictionnelle effective, ne s'applique pas ».

Mai

13 mai : Le Conseil européen Agriculture et Pêche adopte à l'unanimité et sans discussion le *Two-pack* qui prend la forme de deux règlements de l'Union européenne (n° 472/2013 et n° 473/2013). PRESSE 187

23 mai : Le Vice-président de la Banque centrale européenne, Vítor Constâncio, réfute le récit justifiant le renforcement de la discipline budgétaire. Selon le Vice-président de la BCE, « C'est le récit c'est surtout budgétaire', qui peut être facilement lié à deux autres : l'indiscipline budgétaire a provoqué la surchauffe économique, l'augmentation des salaires et des prix impliquant une perte de compétitivité, et cela a ensuite provoqué une crise de la balance des paiements. Selon le Vice-président de la BCE, « si le récit présente une cohérence interne, elle n'est pas exacte » (http://www.ecb.europa.eu/press/key/date/2013/html/sp130523_1.en.html).

27 mai : Entrée en vigueur du *Two-pack*. Selon la Commission européenne, « le paquet législatif complète le cycle de surveillance budgétaire pour la zone euro et améliore encore la gouvernance économique », MEMO/13/457 (http://europa.eu/rapid/press-release_MEMO-13-457_en.htm).

28 mai : L'OCDE annonce la formation d'un groupe d'experts de haut niveau afin de poursuivre les travaux de la Commission Stiglitz-Sen-Fitoussi sur la mesure des performances économiques et du progrès social (<http://www.oecd.org/fr/std/statistiquesdesspecialistespoursuiventlestravauxdelacommissionstiglitz-sen-fitoussisurlamesureduprogres.htm>).

29 mai : Dans le cadre de la gouvernance économique, la Commission européenne publie ses recommandations par pays ainsi qu'une recommandation pour la zone euro, IP/13/463 (http://europa.eu/rapid/press-release_IP-13-463_en.htm).

Juin

1^{er} juin : 15^{ème} anniversaire de la Banque centrale européenne (BCE).

20-21 juin : Le Conseil Emploi, Politique sociale, Santé et Consommateurs (EPSCO) adopte des conclusions (uniquement disponibles en anglais) sur les investissements sociaux et réaffirme que « les instruments de politique sociale devraient être adaptés aux besoins de la société et de ses citoyens, suffisants pour répondre aux crises, et inciter à la participation active au marché du travail et à la société » [Notre traduction].

21 juin : Le Conseil Affaires économiques et financières (Ecofin) adopte les recommandations aux 23 États membres sur les politiques économiques et l'emploi prévues dans leurs programmes nationaux de réforme, ainsi que des opinions sur leurs politiques budgétaires, telles que présentées dans leurs programmes nationaux de stabilité ou de convergence.

21 juin : Les Pays-Bas présentent une analyse qui se veut critique du principe de subsidiarité. Le ministère des Affaires étrangères publie un document établissant les points d'action en vue de tester la législation européenne au regard du principe de subsidiarité et de proportionnalité (<http://www.government.nl/files/documents-and-publications/notes/2013/06/21/testing-european-legislation-for-subsidiarity-and-proportionality-dutch-list-of-points-for-action/eindrapportage-definitief.pdf>).

27 juin : Le Parlement, le Conseil et la Commission européenne aboutissent à un accord politique sur le cadre financier annuel 2014-2020 pour un total de 960 milliards d'euros, un montant inférieur aux 1000 milliards d'euros mis à la disposition des banques par la BCE entre décembre 2011 et fin février 2012.

27-28 juin : Le Conseil européen est consacré à l'emploi des jeunes, au renforcement de la compétitivité, de la croissance et de l'emploi, et à l'achèvement de l'union économique et monétaire. L'accent est porté sur le chômage des jeunes par la confirmation du montant d'une enveloppe budgétaire de 6 milliards d'euros concentrée sur les deux premières années du cadre budgétaire (2014-2015). Elle sera ciblée en faveur des jeunes des régions européennes où le taux de chômage des moins de 25 ans dépasse les 25 % de la population active.

S'agissant de la dimension sociale de l'Union économique et monétaire (UEM), les conclusions du Conseil européen précisent : « Dans un premier temps, il importe d'assurer un meilleur suivi et de mieux tenir compte de la situation qui existe au sein de l'UEM, tant dans le domaine social que sur le marché de l'emploi, notamment par le recours à des indicateurs appropriés en matière sociale et d'emploi dans le cadre du semestre européen ». Les recommandations formulées dans le cadre du semestre européen sont avalisées par le Conseil européen. EUCO 23/13.

Juillet

1^{er} juillet : Présidence lituanienne du Conseil de l'Union européenne. Son objectif est axé sur « la création d'une Europe crédible, croissante et ouverte » grâce à la poursuite active des réformes déjà entreprises (<http://www.eu2013.lt/fr/la-presidence-et-lue/le-programme-et-les-priorites>).

9 juillet : Le Conseil Affaires économiques et financières (Ecofin) adopte formellement les recommandations par pays ainsi que la recommandation pour les pays de la zone euro (<http://eur-lex.europa.eu/JOHtml.do?uri=OJ:C:2013:217:SOM:FR:HTML>).

22 juillet : Eurostat révèle une plus grande augmentation de la dette publique dans les États membres qui ont appliqué les mesures d'austérité budgétaire prescrites par la Troïka (Commission européenne, Banque centrale européenne (BCE) et Fonds monétaire international (FMI)) ces cinq dernières années. En Grèce, elle est passée de 136 % du PIB au premier trimestre 2012 à 160 % du PIB, soit le niveau d'avant la restructuration de la dette publique. Sur la même période, elle est passée de 73 % à 88 % du PIB en Espagne et de 112 % à 127 % du PIB au Portugal. L'Irlande a connu une évolution de 106 % à 125 % du PIB en un an. L'Italie voit sa dette publique augmenter de 123 % à 130 % du PIB. La dette moyenne de l'Union européenne a atteint 85,9 % du PIB au premier trimestre 2013, contre 85,3 % au dernier trimestre 2012, 114/2013 (http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_PUBLIC/2-22072013-AP/EN/2-22072013-AP-EN.PDF).

26 juillet : La Commission européenne publie les résultats d'une évaluation visant à mettre au jour les charges excessives, chevauchements, lacunes ou incohérences qui ont pu apparaître depuis l'adoption de trois directives de l'UE concernant l'information et la consultation des travailleurs, IP/13/747 (http://europa.eu/rapid/press-release_IP-13-747_en.htm).

Août

29 août : La Cour constitutionnelle portugaise censure en partie le projet de loi visant à licencier des fonctionnaires. Ce projet prévoyait que les fonctionnaires en disponibilité pourraient suivre un processus

de requalification et recevraient pendant six mois 63 % de leur salaire, puis 50 % les six mois suivants. Sans nouvelle affectation au terme d'un an, ils auraient pu être licenciés (<http://www.tribunalconstitucional.pt/tc/imprensa02-bd2301.html>).

30 août : Eurostat publie les taux de chômage pour juillet 2013 : 12,1 % dans la zone euro et 11 % dans l'UE 28. Parmi les États membres, les taux de chômage les plus faibles ont été enregistrés en Autriche (4,8 %), en Allemagne (5,3 %) ainsi qu'au Luxembourg (5,7 %), et les plus élevés en Grèce (27,6 % en mai 2013) et en Espagne (26,3 %), 126/2013 (http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_PUBLIC/3-30082013-AP/FR/3-30082013-AP-FR.PDF).

Le taux d'inflation annuel de la zone euro est, lui, estimé à 1,3 % en août 2013, en baisse par rapport au mois de juillet, où il était de 1,6 %. 127/2013 (http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_PUBLIC/2-30082013-BP/FR/2-30082013-BP-FR.PDF).

Septembre

10 septembre : Le Parlement européen lance sa campagne d'information « Agir, réagir, accomplir » pour les élections européennes des 22-25 mai 2014.

11 septembre : Le Président de la Commission européenne José Manuel Barroso prononce son discours sur l'état de l'Union devant le Parlement européen et rappelle que l'UE est un projet pour la paix, SPEECH/13/684 (http://europa.eu/rapid/press-release_SPEECH-13-684_en.htm).

11 septembre : À l'occasion de la fête nationale de la Catalogne, une chaîne humaine de 400 000 personnes traverse la région pour réclamer son indépendance.

25 septembre : Les services du Fonds monétaire international (FMI) publient une étude qui plaide pour une plus grande intégration budgétaire dans la zone euro. Selon cette étude, la création d'un système d'assurance chômage pour la zone euro nécessiterait une révision des traités ou la

conclusion d'un traité international sur le modèle du traité budgétaire (<http://www.imf.org/external/french/pubs/ft/survey/so/2013/caro92513af.htm>).

26 septembre : Le FMI annonce avoir débloqué la somme de 770 millions d'euros en faveur de l'Irlande. Cette somme entre dans le cadre du plan d'assistance internationale, qui a commencé fin 2010 et devrait se terminer à la fin de l'année 2013 (<http://www.imf.org/external/np/sec/pr/2013/pr13361.htm>).

27 septembre : Chypre reçoit du mécanisme européen de stabilité (MES) la tranche de 1,5 milliard d'euros prévue par la zone euro pour recapitaliser le secteur bancaire. Ce prêt sera remboursé en deux versements en 2029 et en 2030. Chypre a désormais reçu 4,5 milliards d'euros dans le cadre de ce plan d'assistance financière sur un total de 9 milliards d'euros versés par la zone euro (<http://www.esm.europa.eu/press/releases/esm-disburses-1.5-billion-to-cyprus.htm>).

29 septembre : La Troïka (Commission européenne, BCE et FMI) annonce une « pause » dans ses discussions avec la Grèce sur le déblocage d'une nouvelle tranche d'aide, IP/13/890 (http://europa.eu/rapid/press-release_MEMO-13-890_fr.htm).

Octobre

2 octobre : « Programme REFIT – Un coup de pouce à la croissance ». La Commission prend « des mesures ambitieuses pour alléger la législation de l'UE ». Se basant sur le résultat de l'Eurobaromètre 79, la Commission justifie son action en considérant que 74 % des Européens estiment que l'UE génère trop de bureaucratie, IP/13/891 (http://europa.eu/rapid/press-release_IP-13-891_en.htm).

4 octobre : Le groupe de travail de la Direction générale de l'Emploi, des Affaires sociales et de l'Inclusion de la Commission européenne publie un document sur les « stabilisateurs automatiques » qui s'inspire du modèle des États-Unis d'Amérique. Il étudie notamment les modalités de l'introduction d'une assurance chômage au niveau « central » européen.

15 octobre : Le Conseil Emploi, Affaires sociales, Santé et Consommateurs (EPSCO) soutient la nécessité de renforcer la dimension sociale de l'UEM. Selon le Conseil EPSCO, les indicateurs utilisés devraient être affinés et analysés sur la base des instruments actuels. Le tableau de bord devrait s'appliquer à tous les États membres, mais sans entraîner de recommandations automatiques, Doc. 14693/13 (http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_Data/docs/pressdata/en/lssa/139022.pdf).

16-17 octobre : Mise en œuvre du traité budgétaire. Prévus à l'article 13 du traité sur la stabilité la coordination et la gouvernance (TSCG), la Conférence interparlementaire sur la gouvernance économique et financière de l'Union européenne est organisée par la présidence lituanienne du Conseil à Vilnius au sein de son Parlement (Seimas).

17 octobre : Le Parlement néerlandais publie une version anglaise du document définissant sa vision selon laquelle la légitimité et le soutien du processus décisionnel de l'UE devrait suivre une approche partant des citoyens (bottom-up).

24 octobre : Adoptée à l'occasion du Sommet social tripartite, la déclaration conjointe des « partenaires sociaux européens » appelle la Commission et le Conseil à mieux consulter les partenaires sociaux nationaux lors de l'élaboration des programmes nationaux de réforme (PNR) (http://ec.europa.eu/europe2020/pdf/2014/socjointcontrib_ags2014.pdf).

24-25 octobre : Le Conseil européen souligne « qu'une coordination plus étroite des politiques économiques devrait intervenir avant tout dans les domaines où ses effets positifs sur la compétitivité, l'emploi et le fonctionnement de l'UEM seront les plus notables ». La Commission européenne est chargée de donner un aperçu de la mise en œuvre des recommandations par pays et de poursuivre ses travaux sur « les arrangements contractuels », annoncés le 20 mars 2013, EUCO 169/13 (http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_data/docs/pressdata/en/ec/139197.pdf).

Novembre

4 novembre : La Commission européenne publie une étude qui constate que les citoyens européens provenant d'un autre État membre ne font pas un usage plus intensif des allocations d'aide sociale que les ressortissants du pays d'accueil (<http://ec.europa.eu/social/BlobServlet?docId=10972&langId=en>).

12 novembre : Le parlement maltais modifie le code de la nationalité en vue de permettre la vente de la nationalité maltaise (et donc le passeport européen) pour la somme de 650 000 euros. La révision du texte prévoit que les noms des ressortissants de pays tiers acquérant ainsi la citoyenneté seront tenus secrets et que ces derniers n'auront aucune obligation de résider, de se rendre, de travailler ni d'investir à Malte, ni dans aucun autre État membre de l'UE.

13 novembre : La Commission européenne a adopté l'examen annuel de la croissance, définissant les priorités économiques générales pour l'année 2014. La Commission a également publié le rapport sur le mécanisme d'alerte qui signale les déséquilibres économiques éventuels des États membres ainsi que son projet de rapport conjoint sur l'emploi qui analyse les évolutions et défis sur le marché du travail et dans le domaine social. Selon la Commission, « le plus grand défi auquel l'économie de l'Europe est maintenant confrontée consiste à trouver la manière de soutenir la reprise qui est à présent engagée », IP/13/1064 et MEMO/13/970 (http://europa.eu/rapid/press-release_IP-13-1064_en.htm and http://europa.eu/rapid/press-release_MEMO-13-970_en.htm).

14 novembre : Le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation (FEM) a fourni plus de 73,5 millions d'euros pour soutenir 15 700 travailleurs licenciés de l'Union européenne en 2012, IP/13/1076 (http://europa.eu/rapid/press-release_IP-13-1076_en.htm).

15 novembre : La Commission européenne présente un nouveau « paquet » de communications relatives à la surveillance budgétaire concernant 13 États membres de la zone euro et 3 États membres hors zone euro, en mettant un accent particulier sur la zone euro, traitée comme une entité économique à part entière, IP/13/1082 (http://europa.eu/rapid/press-release_IP-13-1082_en.htm).

19-20 novembre : Le Parlement européen adopte sans débat l'ensemble des textes relatifs à la programmation budgétaire de l'Union européenne y compris la politique de cohésion. Parlement européen, textes adoptés, Partie I, séance plénière du 19 novembre et textes adoptés, Partie III, séance plénière du 20 novembre 2013.

19 novembre : Réorientation de la politique de cohésion. À la suite de l'adoption de la politique de cohésion par le Parlement, la Commission européenne déclare : « les programmes devront être compatibles avec les programmes nationaux de réforme et devraient s'attaquer aux réformes pertinentes recensées à travers les recommandations par pays formulées dans le cadre du Semestre européen. Le cas échéant, la Commission peut demander aux États membres – en vertu de la 'clause de conditionnalité macroéconomique' – de modifier les programmes pour soutenir les principales réformes structurelles. En dernier ressort, elle peut suspendre les crédits si des violations graves et répétées surviennent à l'encontre des recommandations économiques », MEMO/13/1011 (http://europa.eu/rapid/press-release_MEMO-13-1011_en.htm).

20 novembre : Le Parlement européen adopte une résolution non législative dans laquelle il souhaite une réforme des traités européens afin de mettre un terme à la transhumance des députés entre Bruxelles et Strasbourg, P7_TA-PROV(2013)0498.

20 novembre : Le Comité européen des droits sociaux (CEDS) du Conseil de l'Europe critique indirectement un arrêt de la Cour de justice européenne. À la suite de l'introduction en Suède de la Loi Laval, du nom d'un arrêt de la Cour de justice de l'UE, le CEDS conclut que la Suède viole la Charte sociale européenne révisée à plusieurs égards et particulièrement dans le cadre des travailleurs détachés. Réclamation n° 85/2012 (http://www.coe.int/t/dghl/monitoring/socialcharter/newscoportal/cc85admissmerits_FR.asp).

21 novembre : Le Parlement européen adopte une résolution sur « le renforcement de la dimension sociale de l'UEM ». Par 302 voix pour, 242 contre et 6 abstentions, un amendement a été introduit à la demande du groupe du Parti populaire européen (PPE) pour déclarer que la mise en œuvre de la dimension sociale est « soumise au principe de subsidiarité et la meilleure façon de procéder consiste à appliquer les

meilleures pratiques et une méthode d'examen par les pairs au niveau européen », P7_TA-PROV(2013)0515.

21 novembre : Selon Eurostat, les dépenses de protection sociale ont légèrement reculé dans l'UE 28, passant de 29,7 % du PIB en 2009 à 29,4 % en 2010 et 29,1 % en 2011. En 2011, les deux principales sources de financement de la protection sociale au niveau de l'UE 28 étaient les contributions publiques provenant des impôts, comptant pour 40 % des recettes totales, et les cotisations sociales pour 56 % (Eurostat décembre 2013), Communiqué de presse 174/2013 (http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_PUBLIC/3-21112013-AP/EN/3-21112013-AP-EN.PDF).

26 novembre : Selon une étude de l'OCDE sur les réformes des retraites, l'âge de départ à la retraite sera d'au moins 67 ans, pour les hommes comme pour les femmes, d'ici 2050 dans la plupart des pays de l'OCDE. Cela représente un recul de l'âge de la retraite, par rapport aux niveaux actuels, d'environ 3,5 années en moyenne pour les hommes et 4,5 années pour les femmes. Selon l'OCDE, il est essentiel de bien maîtriser les coûts de gestion des régimes de retraite personnels et professionnels. Les gouvernements doivent s'en préoccuper d'urgence dans le cadre de leurs efforts visant à promouvoir les systèmes de retraite privés (<http://www.oecd.org/fr/retraites/pensions-publiques/les-reformes-des-pensions-sont-en-cours-mais-les-defis-demeurent-concernant-le-caractere-suffisant-des-pensions.htm>).

26-27 novembre : La troisième convention annuelle de la plateforme européenne contre la pauvreté et l'exclusion sociale est centrée sur l'exécution du « paquet investissements sociaux », IP/13/1150 (http://europa.eu/rapid/press-release_IP-13-1150_en.htm).

27 novembre : Accord de grande coalition CDU-CSU/SPD en Allemagne. Dans cet accord, on lit que « Nous plaignons pour que les États membres concluent avec les instances européennes des accords de réforme contraignants, applicables et légitimés démocratiquement » afin d'atteindre notamment des objectifs de compétitivité (<http://www.allemagne.diplo.de/contentblob/4060188/Daten/3813768/ooaccordcoalitionteaserfrz6.pdf>).

28 novembre : Selon un rapport réalisé à la demande de la Confédération européenne des syndicats (CES), de la Fédération syndicale autrichienne (ÖGB) et de la Chambre fédérale autrichienne du travail (BAK), la

Commission européenne et la Banque centrale européenne, du fait de leur implication dans la Troïka, contreviennent au droit primaire de l'UE puisque le traité de Lisbonne inclut également la Charte des droits fondamentaux (<http://www.etuc.org/a/11795>).

29 novembre : À la suite de la révision du code de la nationalité maltais (12 novembre 2013), une question parlementaire demande à la Commission européenne comment expliquer aux citoyens européens les différences colossales entre les montants exigés en échange de la citoyenneté européenne mais aussi des permis de séjour par différents États membres. Elle demande également ce que pense la Commission de tous les risques à court et à long termes (sur les plans financier, de la criminalité, de la sécurité, etc.) que comporte la vente de la citoyenneté et des titres de séjour, O-000135/2013 (<http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+OQ+O-2013-000135+0+DOC+XML+Vo//EN>).

Décembre

3 décembre : Selon les dernières données d'Eurostat, après avoir augmenté entre 2008 et 2009 (en réaction à la crise économique), les dépenses de protection sociale ont légèrement reculé dans l'UE 28, passant de 29,7 % du PIB en 2009 à 29,4 % en 2010 et 29,1 % en 2011. En 2011, les deux principales sources de financement de la protection sociale au niveau de l'UE 28 étaient les contributions publiques provenant des impôts, comptant pour 40 % des recettes totales, et les cotisations sociales pour 56 %. Les ratios les plus élevés s'observent au Danemark, en France et aux Pays-Bas (part des dépenses de protection sociale par rapport au PIB d'au moins 30 %) et les dépenses par habitant étaient sept fois plus élevées au Luxembourg qu'en Roumanie, Communiqué de presse 174/2013.

4 décembre : Les mesures d'austérité adoptées en Europe fragilisent les droits de l'homme. Un rapport rédigé par le Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, Nils Muižnieks, souligne que les mesures d'austérité ont fragilisé une série de droits élémentaires : droit à l'éducation, à l'accès aux soins, mais aussi à la participation et à la négociation collective. En un an, le Comité européen des droits sociaux a identifié 13 États membres en violation de la Charte sociale européenne, qui stipule en son Article 1 que les États liés doivent s'engager à adopter des

politiques visant le plein emploi (<https://wcd.coe.int/com.instranet.InstraServlet?command=com.instranet.CmdBlobGet&InstranetImage=2407768&SecMode=1&DocId=2088892&Usage=2>).

4 décembre : La Commission européenne présente une proposition de recommandation du Conseil relative à un cadre de qualité pour les stages des jeunes dans les entreprises, IP/13/1200 (http://europa.eu/rapid/press-release_IP-13-1200_en.htm).

5 décembre : Selon Eurostat, en 2012, 124,5 millions de personnes, représentant 24,8 % de la population étaient menacées de pauvreté ou d'exclusion sociale dans l'UE contre 24,3 % en 2011 et 23,7 % en 2008. La réduction du nombre de personnes confrontées dans l'UE au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale est l'un des objectifs-clé de la stratégie Europe 2020, Communiqué de presse 184/2013.

9 décembre : Réunis au sein de l'Eurogroupe, les ministres des Finances de la zone euro saluent le retour à la croissance à l'intérieur de la zone (<http://www.eurozone.europa.eu/newsroom/news/2013/12/imf-confirms-euro-areas-improving-growth-prospects/>).

10 décembre : Pour la période 2014-2020, les députés européens proposent que soient considérés comme des bénéficiaires du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation (FEM) les travailleurs licenciés, ainsi que les travailleurs indépendants en cessation d'activité, P7_TA (2013) 0572.

9-10 décembre : Le Conseil Emploi, Politique sociale, Santé et Consommateurs (EPSCO) s'accorde sur les modifications à apporter à la réglementation européenne concernant les travailleurs détachés, 17546/13 (http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_data/docs/press_data/en/lisa/139998.pdf).

10 décembre : Journée internationale des droits de l'Homme. Avec le soutien moral de l'Association européenne des droits de l'Homme (AEDH), la Ligue des droits de l'Homme (LDH) belge et la Centrale nationale des employés (CNE), un syndicat belge, décident d'introduire un recours en annulation contre la norme d'assentiment fédérale relative au traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG) (<http://www.ligue.dh.be/2012/1891-la-ldh-et-la-cne-deposent-un-recours-contre-le-traite-budgetaire>).

12 décembre : Le Parlement européen adopte une résolution sur le rapport d'activités de la Banque centrale européenne (BCE). La résolution souligne la disparité entre les taux d'intérêt et l'accès au financement des PME dans la zone euro et demande à la BCE de s'attaquer au problème. Enfin, le PE demande à la BCE de publier les procès-verbaux succincts des réunions du Conseil des gouverneurs, y compris les arguments exprimés et les résultats des votes, P7_TA-PROV(2013)0601.

19 décembre : La Cour constitutionnelle portugaise invalide à l'unanimité de ses membres le projet de budget prévoyant des coupes de près de 10 % dans les pensions des fonctionnaires supérieures à 600 euros par mois. Ces mesures sont contraires à la Constitution et violent « le principe de la confiance ».

19-20 décembre : Le Conseil européen discute de la politique de défense européenne. Il invite en outre le Président du Conseil à poursuivre, en accord avec le Président de la Commission européenne, la réflexion sur les « arrangements contractuels » et à faire rapport au Conseil européen en octobre 2014, EUCO 217/13 (http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_data/docs/pressdata/en/ec/140245.pdf).

20 décembre : Le président de l'Eurogroupe publie un communiqué à la suite de l'arrêt de la Cour constitutionnelle portugaise. Il y prend note de la décision de la Cour et affirme que le programme d'ajustement portugais a été un succès dans « l'amélioration de la compétitivité et le rééquilibrage de l'économie vers une croissance davantage tirée par les exportations » (<http://www.eurozone.europa.eu/media/503048/20131220-EG-statement-PT.pdf>).

20 décembre : L'agence de notation Standard & Poor's (S&P) annonce la dégradation de la note à long terme de l'Union européenne de AAA à AA+. S&P ne modifie pas la note à moyen terme, puisque l'Union est dotée d'une perspective stable. L'agence déclare que « les négociations budgétaires de l'Union européenne sont devenues plus tendues, attestant d'une montée des risques concernant le soutien à l'Union de la part de certains États membres ».

Chronologie réalisée par Cécile Barbier.